

Informations de rentrée 2025/2026

École de musique du Neuhof-Stockfeld - Directeur : Nicolas WOLFF

Tél : 03 88 79 90 46 - Email : musique.stockfeld@gmail.com

Inscriptions :

Mercredi 10 septembre 2025 de 18h30 à 20h00 à l'Ecole de Musique dans nos locaux
Avec la présence de l'équipe des professeurs pour tous renseignements et fixer les horaires de cours
Soit

Vendredi 12 septembre 2025 de 16h30 à 19h00 à l'Ecole de Musique dans nos locaux
Avec la présence des membres du CA de l'association pour tous renseignements et finaliser les inscriptions
Soit

Par mail, par courrier ou sur rendez-vous avec le directeur aux horaires de permanences à partir du 1er septembre 2025.

Les cours reprendront à partir du vendredi 19 septembre 2025

Documents à fournir pour l'inscription :

- Le formulaire d'inscription rempli.
- Pour les nouveaux inscrits ou en cas de changement de coordonnées bancaires, une autorisation de prélèvement accompagné d'un RIB.
- La cotisation annuelle sera prélevée avec le premier mois d'écologie.
- Pour les élèves résidant à Strasbourg et pouvant bénéficier d'une aide solidaire (quotient familial inférieur à 900) : une demande de bourse remplie avec une attestation récente de la CAF indiquant votre quotient familial. Le montant de la bourse (entre 150€ et 250€) vous sera communiqué et sera déduit en début d'année. Il est également demandé une attestation de QF unique dans le cadre d'une étude d'impact menée actuellement par la Ville de Strasbourg.

L'inscription annuelle est obligatoire, chaque trimestre entamé est dû.

Pour choisir la pratique d'un nouvel instrument et rencontrer les professeurs, vous avez la possibilité d'assister à des cours d'instruments en temps qu'auditeur.

Il est nécessaire d'être membre de notre association pour pouvoir participer aux activités que nous proposons. L'adhésion se fait chaque début d'année scolaire. La cotisation annuelle est de :

- Pour une personne inscrite par famille elle est de : 20 €,
- À partir du 2ème inscrit de la même famille elle est de : 10 € par personne.

Le **montant de l'écologie** sera réglé par 9 prélèvements mensuels, effectués de début novembre jusqu'à début juillet. À la demande, le paiement pourrait se faire par un règlement unique lors de l'inscription. L'école de musique garantit 30 cours en suivant le calendrier scolaire.

Pour valider l'inscription, le dossier devra réunir toutes les pièces demandées.

Tableau des tarifs	1 inscrit par famille	À partir de 2 inscrits Ou 2 instruments pratiqués
Eveil musical seul (45 min hebdo) pour les 3 à 6 ans	20 € / mois ou 180 € / an	18 € / mois ou 162 € / an
Formation musicale seule* (45' hebdo)	20 € / mois ou 180 € / an	18 € / mois ou 162 € / an
Musique d'ensemble seule (1h30 hebdo)	30 € / mois ou 270 € / an	28 € / mois ou 252 € / an
Instrument (30 min. hebdo)	50 € / mois ou 450 € / an	48 € / mois ou 432 € / an
Instrument (45 min. hebdo)	75 € / mois ou 675 € / an	73 € / mois ou 657 € / an
Instrument (30 min.) + Formation musicale* (45')	65 € / mois ou 585 € / an	63 € / mois ou 567 € / an
Instrument (45 min.) + Formation musicale* (45')	80 € / mois ou 720 € / an	78 € / mois ou 702 € / an
Instrument (30 min.) + Musique d'ensemble	60 € / mois ou 540 € / an	58 € / mois ou 522 € / an
Instrument (45 min.) + Musique d'ensemble	85 € / mois ou 765 € / an	83 € / mois ou 747 € / an

* Niveaux de formation musicale possibles : Initiation, FM1, FM2, FM3 ou FM ados / adultes.

L'E.M. du Neuhof Stockfeld est soutenue par la ville de Strasbourg et la Collectivité Européenne d'Alsace